

FINANCES**Participations financières non soumises au quotient familial des usagers des services municipaux pour l'année 2014/2015**

- 1/ Le Hangar-Tremplin, les concerts du conservatoire, la médiathèque, et le cinéma Le Luxy
- 2/ Les sorties familiales
- 3/ Les activités sportives

**EXPOSE DES MOTIFS
COMMUN**

Les prestations dans les domaines péri et extra-scolaires, culturels et sportifs sont financées par le budget communal, en complément de la participation financière des usagers.

Cette participation est définie selon la politique tarifaire de la ville qui distingue les tarifs calculés en fonction d'un quotient familial (QF) individualisé et les autres tarifs sans référence au QF.

Les tarifs se distinguent désormais en 2 catégories :

- Les tarifs des activités soumises au QF : activités péri et extra-scolaires, cours municipaux culturels (danse, conservatoire, théâtre, arts plastiques), centres de vacances enfance et jeunesse, accueil des 11/17 ans et des 18/25 ans qui sont valables du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- Les tarifs non soumis au QF : les activités sportives, le Hangar-Tremplin, la médiathèque, le Luxy, certains concerts du conservatoire, les sorties familiales, qui fonctionnent selon une programmation saisonnière ou sur des dates et périodes définies. Leurs tarifs sont appliqués uniquement pour l'été ou de septembre à août de l'année suivante.

Les tarifs présentés aujourd'hui correspondent à la 2^{ème} catégorie. Leurs évolutions pour la période 2014/2015 varient d'une activité à une autre. Les propositions présentées prennent en compte les décisions prises par le collectif de politique sociale, à savoir :

- une augmentation des tarifs du Hangar-Tremplin au regard des tarifs appliqués par d'autres villes pour les mêmes prestations et l'écart très important entre le coût réel de certains cours et le tarif proposé,
- une augmentation de 0,20 € à 2 € pour les activités sportives,
- une augmentation du tarif des concerts sandwichs du conservatoire au regard de la prestation fournie,
- une augmentation des tarifs de la médiathèque non réévalués depuis 3 ans,
- un maintien des tarifs pour les sorties familiales, les concerts à l'église et le Luxy.

Ces tarifs s'appliqueront du 1^{er} juillet 2014 au 31 août 2014 pour les activités sportives d'été et les sorties familiales et du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015 pour les autres.

Les recettes en résultant seront constatées au budget primitif.

P.J. : détail des propositions par activité.

LE HANGAR – TREMPLIN

Tarifs sans référence au quotient familial

Le Hangar et le Tremplin sont des équipements dédiés aux pratiques amateurs et à la diffusion de musiques actuelles.

Ils constituent des espaces propres aux échanges et rencontres entre les musiciens amateurs et professionnels, maillons essentiels de la vie musicale locale.

Les activités s'articulent autour de quatre axes :

- **la formation**, qui permet au public ivryen de bénéficier d'un accompagnement pédagogique sous forme de cours, de stages et d'ateliers.

- **le studio d'enregistrement**, dont l'objectif est de permettre à des artistes amateurs et professionnels, à des associations ou collectifs, l'accès à la réalisation de maquettes, de démos et à la production de CD par la mise à disposition d'un outil technique.

- **la répétition**, dont l'objectif est de favoriser les pratiques amateurs et néo-professionnelles différentes et d'offrir aux groupes et musiciens une alternative aux circuits musicaux traditionnels.

- **la diffusion**, le Hangar propose une programmation de qualité dans le domaine des musiques actuelles et de la scène émergente à des tarifs préférentiels pour le plus grand nombre. C'est aussi l'organisation d'évènements scéniques « Fondelacour et nouvelles bulles » qui permet à des jeunes musiciens de faire leur première scène.

Au regard des tarifs pratiqués dans d'autres lieux municipaux, il apparaît que le Hangar-Tremplin propose des tarifs similaires pour les répétitions et les concerts mais est très nettement en dessous pour les cours de musique, le studio d'enregistrement numérique avec technicien.

Le tarif du studio n'a augmenté que de 1 € depuis 6 ans.

Une heure de cours de musique coûte 22 € de l'heure sans les charges sociales soit environ 44 € de l'heure. Actuellement, un élève qui prend des cours au Tremplin paie 46 € le trimestre pour 10 heures de cours soit un tarif horaire de 4,60 €

La première des propositions vise donc à revoir progressivement l'augmentation du tarif des cours. Il est proposé aussi d'augmenter le tarif des répétitions pour les extérieurs mais également pour les ivryens en sachant que ceux-ci restent très attractifs et compétitifs au regard de ce qui se fait dans d'autres lieux de répétition.

Il est par ailleurs proposé d'appliquer pour les stages-ateliers :

- Un tarif réduit de 22 € pour les usagers bénéficiant des minimas sociaux, chômeurs, moins de 26 ans et étudiants,
- Un tarif de 55 € pour les usagers hors Commune.

Il est proposé de fixer les tarifs du Hangar-Tremplin de la façon suivante :

FORMATION - COURS INDIVIDUELS		
Forfait 10 cours Trimestre	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Tarif ivryen	51 €	60 €
Tarif réduit (minima sociaux, chômeurs, moins de 26 ans, étudiants)	46 €	50 €

FORMATION : STAGES - ATELIERS - GARAGE		
	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Tarif ivryen	31,50 €	33 €
Tarif réduit (minima sociaux, chômeurs, moins de 26 ans, étudiant, élèves du tremplin)	20 €	22 €
Tarif non ivryen	51 €	55 €

ENREGISTREMENTS MULTIPISTES		
Forfait 7 heures	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Tarif ivryen	116 €	130 €
Tarif non ivryen	174 €	200 €
Heures supplémentaires		
Tarif ivryen	20 €	22 €
Tarif non ivryen	28,50 €	30 €

REPETITIONS - LOCATION DE STUDIO		
	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Individuel à l'heure		
Tarif ivryen	4 €	4,50 €
Tarif non ivryen	7 €	8 €
Individuels 10 heures		
Tarif ivryen	32,50 €	35 €
Tarif non ivryen	56 €	65 €
Groupe à l'heure - Petit studio		
Tarif ivryen	6 €	7 €
Tarif non ivryen	11 €	12 €
Groupe / 10 heures – Petit studio		
Tarif ivryen	56 €	56 €
Tarif non ivryen	102,50 €	110 €

Groupe à l'heure – Grand studio		
Tarif ivryen	12 €	13 €
Tarif non ivryen	22 €	25 €
Groupe / 10 heures –Grand studio		
Tarif ivryen	112 €	117 €
Tarif non ivryen	203 €	215 €

LOCATION INSTRUMENTS

	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Tarif unique Individuel, à l'heure	2 €	2 €

CONCERTS

	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Plein tarif		
Concerts « découvertes »	8 €	8 €
Concerts habituels	10 €	10 €
Concerts d'artistes d'une stature nationale	12 €	12 €
Tarif réduit (minima sociaux, chômeurs, moins de 26 ans, étudiants et retraités)		
Concerts « découvertes »	6 €	6 €
Concerts habituels	8 €	8 €
Concerts d'artistes d'une stature nationale	10 €	10 €
Tarifs élèves Tremplin	5 €	5 €
Vestiaire	1 €	1 €
Scène ouverte Fondelacour		
Tarif plein unique	Gratuité	Gratuité
Scènes alternatives		
Tarif plein unique	5 €	5 €

BAR		
	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Eau	1,50 €	1,50 €
Soda et autres	2,50 €	2,50 €
Petite restauration sandwich	3 €	3 €
Snacking sucré	1 €	1 €
Snacking salé	1,50 €	1,50 €
Cafés – thés	1 €	1 €
Bières	2,50 €	2,50 €

CINEMA LE LUXY

Tarifs sans référence au QF

Après être restés inchangés pendant sept ans, les tarifs du Luxy ont été augmentés en septembre 2011.

Afin de s'adapter aux particularités de l'exploitation cinématographique et de proposer des tarifs permettant le travail de caisse dans de bonnes conditions, les tarifs d'entrée avaient alors connu une hausse globale de 4,5% accompagnée de l'engagement qu'ils ne seraient pas révisés avant cinq ans (soit jusqu'en septembre 2016).

Ces tarifs d'entrée ont été complétés, dès 2011, par les tarifs des cartes Amis du Luxy (Adultes et Jeunes) ouvrant droit à un tarif réduit, et par les tarifs d'inscription à d'éventuels ateliers et stages d'analyse filmique.

En 2012, ces tarifs ont été complétés par ceux du foyer-bar du Luxy et par une formule-repas pour des soirées regroupant deux films entre lesquels une restauration est proposée au foyer-bar. Cette même année, les tarifs d'entrée ont été complétés, après l'installation des projecteurs numériques rendant possible la projection 3D, par des tarifs spéciaux pour les projections 3D tenant compte des frais spécifiques induits par celles-ci. Ces tarifs 3D intègrent ainsi une majoration de 1 € par place.

Dans le détail, la billetterie du Luxy comporte douze tarifs différents (pouvant chacun être sujet à une majoration 3D selon le type de spectateurs et le cadre des projections :

ENTREE				
	Saison 2013/2014		Saison 2014/2015	
	Tarifs	Séances 3 D (Majoration 1 €)	Tarifs	Séances 3 D (Majoration 1 €)
Tarif plein	6 €	7 €	6 €	7 €
Tarif réduit (plus de 60 ans, titulaires d'une carte famille nombreuse et demandeurs d'emploi)	5 €	6 €	5 €	6 €
Tarifs jeunes (moins de 26 ans)	3,50 €	4,50 €	3,50 €	4,50 €
Tarif Amis du Luxy Adultes	4,20 €	5,20 €	4,20 €	5,20 €
Tarif Amis du Luxy Jeunes	2,40 €	3,40 €	2,40 €	3,40 €
Tarif Soirées spéciales	3,50 €	4,50 €	3,50 €	4,50 €
Tarif PASS (1)	2,50 €	3,50 €	2,50 €	3,50 €
Tarif Promotionnel 1 (2)	3 €	4 €	3 €	4 €
Tarif Promotionnel 2 (2)	3,50 €	4,50 €	3,50 €	4,50 €
Tarif Opérations spéciales (2)	2 €	3 €	2 €	3 €
Tarif Groupe	2,20 €	3,20 €	2,20 €	3,20 €

Tarif Collège au cinéma / Lycéens et Apprentis au cinéma (tarif fixé nationalement par le Centre National de la Cinématographie et de l'image animée dans le cadre des deux dispositifs cités)	2,50 €	3,50 €	2,50 €	3,50 €
Tarif Prix Jean Renoir (tarif fixé nationalement par le Ministère de l'Education Nationale dans le cadre des projections Prix Jean Renoir à destination des lycées.)	4 €	5 €	4 €	5 €

(1) Tarif spécial accordé aux spectateurs venant voir plusieurs films regroupés dans le cadre d'une soirée spéciale ou d'un cycle. Ce tarif est accordé après édition d'un PASS permettant de voir plusieurs films.

(2) Tarif promotionnel 1, Tarif Promotionnel 2 et Opérations spéciales : ces trois tarifs permettent de disposer d'une palette de tarifs susceptibles de répondre aux exigences d'organisation d'opérations du type Fête du cinéma décidées à grande échelle (nationalement, au niveau de la région ou du département) ou mise en place localement en fonction de l'activité propre du cinéma municipal.

CARTE D'ABONNEMENT AMIS DU LUXY

	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Carte Amis du LUXY / Adultes (à partir de 26 ans)	8 €	8 €
Carte Amis du LUXY / Jeunes (moins de 26 ans)	5 €	5 €

TARIFS ATELIERS ET STAGES D'ANALYSE FILMIQUE

	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Atelier Adultes (à partir de 26 ans)	5 €	5 €
Atelier Jeunes (moins de 26 ans)	3 €	3 €
Stage d'analyse filmique Adultes (à partir de 26 ans)	10 €	10 €
Stage d'analyse filmique Jeunes (moins de 26 ans)	5 €	5 €

TARIFS DU FOYER BAR

	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Soda, jus de fruit, bière, cidre, verre de vin	1 €	1 €
Boissons chaudes	1 €	1 €
Eau	0,80 €	0,80 €
Paquet de chips	1 €	1 €
Formule repas	5 €	5 €
Snack / Pâtisseries	2 €	2 €
Café / Thé gourmand	1,50 €	1,50 €

CONCERTS DU CONSERVATOIRE

Tarifs sans référence au QF

Le conservatoire municipal élabore et présente chaque année un programme musical dense qui permet à tous de découvrir des œuvres musicales diversifiées de par leurs interprètes, leurs styles ou leurs lieux de diffusion.

Cette programmation se veut gratuite à l'exception :

- Des concerts à l'église nécessitant une organisation et une technicité plus complexes que les autres concerts.
- Des concerts sandwichs proposés sur le temps de la pause méridienne où une participation correspondant au moins au prix du sandwich et complément est demandée.

Il est proposé de fixer les tarifs des concerts de la façon suivante :

CONCERT DE L'EGLISE		
	2013/2014	2014/2015
Tarif plein	10 €	10 €
Tarif réduit	6 €	6 €

CONCERT SANDWICHS		
	2013/2014	2014/2015
L'unité	5 €	6 €

MEDIATHEQUE

Tarifs sans référence au quotient familial

Les tarifs d'inscription à la médiathèque sont modiques et diversifiés (Ivryens et non Ivryens, plein tarif et tarifs réduits, habituels et exceptionnels) selon la logique de la politique de justice et d'équité sociales de la Municipalité.

Certaines actions culturelles sont gratuites, elles sont une composante traditionnelle de la politique culturelle de justice sociale de la Ville. Elles accompagnent les programmations pour favoriser l'accès aux œuvres de culture. Elles sensibilisent les publics aux arts, aux savoirs, aux savoirs faire, par la rencontre avec créateurs, auteurs...dans une relation de proximité diversifiée (concerts sandwich, concerts commentés, concerts conférence, concerts découverte, lectures théâtralisées, répétitions publiques, chansons de voisinage, conférences, projections, cafés littéraires, philosophiques, scientifiques...et débats, rencontres...).

La ville d'Ivry a choisi de ne pas différencier les tarifs d'inscription selon la nature des documents empruntés, supports « papier » (livres, revues...) ou audio-visuels (CD, vidéos, CDRom, DVD). La Ville considère, en effet, que les nouveaux supports techniques, en particulier informatiques, constituent de nos jours des vecteurs indispensables à la diffusion des connaissances.

Le tarif de l'inscription annuelle permet l'emprunt de documents de toutes sortes. Il est très modique avec pour objectif d'approcher une certaine équité dans les conditions d'accès aux documents mis à disposition de la population par la bibliothèque Monmousseau et la médiathèque d'Ivry.

Il est proposé de fixer les tarifs de la médiathèque de la façon suivante :

MEDIATHEQUE				
	2013/2014		2014/2015	
	Ivryens et non Ivryens (travaillant ou étudiant à Ivry)	Non Ivryens	Ivryens et non Ivryens (travaillant ou étudiant à Ivry)	Non Ivryens
Plein tarif	11,50 €	26,50 €	12 €	27 €
Etudiants de + 25 ans, chômeurs	6 €	13,50 €	6 €	13,50 €
Bénéficiaires des minima sociaux, moins de 18 ans, étudiants de moins de 25 ans	Gratuit	13,50 €	Gratuit	13,50 €

PENALITES DE RETARD		
	2013/2014	2014/2015
2^{ème} rappel	2 €	2 €
3^{ème} rappel	4 €	4 €

PHOTOCOPIES		
	2013/2014	2014/2015
L'unité	0,10 €	0,10 €

SORTIES FAMILIALES au service de l'action sociale et de la maison de Quartier du Plateau Monmousseau

Tarifs sans référence au quotient familial

Chaque année, des sorties au bord de la mer sont proposées par la Ville, au mois de juillet et au mois d'août. Elles visent des familles ne pouvant généralement pas s'offrir de vacances pendant l'été. Pour l'organisation de chacune de ces journées, la mise à disposition d'autocars est nécessaire.

Ces sorties ont lieu le dimanche ou en semaine et bénéficient d'un accompagnement assuré par le personnel communal.

Le départ d'Ivry s'effectue à 6H30 et le retour vers 22H30.

Depuis 2012, les tarifs avaient été harmonisés avec ceux de la maison de quartier du plateau Monmousseau.

Aussi il est proposé de fixer les tarifs des sorties familiales de la façon suivante sans modification par rapport à 2013 :

SORTIES FAMILIALES		
	2013/2014	2014/2015
Adulte	7 €	7 €
Enfant moins de 11 ans	3 €	3 €

ACTIVITES SPORTIVES

Tarifs sans référence au quotient familial

Certains tarifs d'activités font l'objet d'une revalorisation annuelle et d'autres d'une réactualisation visant à uniformiser notre politique tarifaire tout en apportant quelques adaptations.

L'augmentation proposée des tarifs varie de 3 à 33 % selon le tarif et l'activité, avec pour certains dispositifs, des tarifs arrondis à la décimale ou à l'unité, et ce, pour faciliter l'achat des cartes par les usagers et l'encaissement par les agents caissiers de la piscine Robespierre.

De plus, la prise en compte de certaines observations notées lors des bilans d'activités, sont liées aux demandes des usagers, pour lesquelles nous avons l'an passé, apporté ou apporterons cette saison, certaines adaptations, évolutions et modifications de notre organisation.

Sur les tarifs :

- La non revalorisation des dispositifs pour les années 2009 et 2010, puis de 1% en 2011 et 2012 et de 2% en 2013, nous incite à actualiser les tarifs d'accessibilité de nos activités.
- La baisse des recettes municipales (subventions, dotations,...) nous conforte dans cette demande de recherches de recettes pour assurer le service public d'activités sportives pour tous.

Modifications :

- Pour la seconde année, pour les activités Adulte (été et saison sportive), il n'est plus question de limiter par catégorie tarifaire l'accès au dispositif, seul un nombre de cartes limité subsiste pour les « Non Ivryens ».
- Comme pour la rentrée 2013/2014, pour les animations sportives dans les quartiers à destination des 11/17 ans, il est proposé la mise en place d'une carte à l'année à tarif unique et non plus sur la base du quotient familial (comme pour les dispositifs 18/25 ans et Si t'es sport).

DISPOSITIFS ESTIVAUX 2014

1 - ETE SPORTIF

Cette activité se déroule sur les deux mois d'été, en direction des plus de 18 ans.

Il est proposé une hausse substantielle, mais qui maintient des tarifs d'accès à l'activité sportive relativement accessibles au plus grand nombre. Les propositions de hausse permettent d'arrondir les frais d'inscription plus simples à gérer pour les usagers et aussi pour nos services.

Pour des raisons de cohérence, il faut progressivement réduire l'écart entre le « tarif réduit » et le « tarif ivryen ». Cet écart est de l'ordre de 80 % pour les activités sportives et de 20 % pour les autres services municipaux (Hangar, Luxy, Tremplin,...).

Encadrée par des éducateurs sportifs diplômés, cette activité est ouverte à toutes personnes majeures, sur la période du 1er juillet au 31 août. L'entrée forfaitaire mensuelle donne uniquement accès aux activités proposées dans le programme « Eté Sportif ». Le tarif réduit est destiné aux bénéficiaires de minima sociaux, habitant Ivry, sur présentation des justificatifs du Pôle Emploi ou de la C.A.F.

Pour la 2nde année, il n'est plus question de limiter quantitativement par catégorie de facturation l'accès au dispositif, seul un nombre de cartes d'entrées limité subsiste pour les « Non Ivryens ».

La diversité et la multiplicité des activités sportives, ainsi que le taux régulier et important des fréquentations ont amené le service des activités sportives municipales à revaloriser annuellement, comme pour la carte Pass'Sports, les tarifs de la carte mensuelle été sportif comme suit :

ETE SPORTIF (Tarifs mensuels)	Tarifs Juillet et Août 2013	Tarifs Juillet et Août 2014
Tarif Ivryen	19 €	20 €
Tarif non Ivryen	26 €	27 €
Tarif Etudiant	10 €	11 €
Tarif réduit – Demandeur d’emploi, bénéficiaire de minima sociaux : bénéficiaire du RSA, RSA majoré, de l’AAH(allocation adulte handicapé), l’ASS (allocation de solidarité spécifique), l’ASV (allocation supplémentaire de vieillesse) et l’ASPA (allocation solidarité aux personnes âgées)	3 €	4 €

Il est proposé :

- de continuer à limiter l’accès aux créneaux du soir aux seuls « Résidents Ivryens »,
- appliquer le tarif « non Ivryen » aux salariés locaux,
- de ne plus avoir de « quotas » d’entrées par catégorie pour les résidents ivryens, mais avoir un nombre global d’entrées pour le public ivryen (600), avec toutefois un nombre d’entrées limité pour les « Non Résidents » (100) – *initié à l’été 2013.*

2 - SI T’ES SPORT

Cette activité se déroule sur les deux mois d’été, en direction des jeunes de 11 à 17 ans.

Deux possibilités d’accès à ces activités sont proposées :

- Achat d’une carte mensuelle « Si T’es Sport » mise en vente dès juin 2014,
- Posséder la carte Animation Sportive dans les Quartiers 2013/2014.

Il est proposé de fixer la tarification suivante :

SI T'ES SPORT (Tarifs mensuels)	Tarifs Juillet et août 2013	Tarifs juillet et août 2014
Carte Estivale : Si t'es Sport	7,30 €	7,50 €
Détenteur carte Animations Sportives dans les Quartiers	Gratuit	Gratuit
Inscription aux activités organisées par la Direction Jeunesse ou par le secteur PMC	Gratuit	Gratuit

DISPOSITIFS SAISON SPORTIVE 2014-2015

1 - DISPOSITIF « PASS'SPORTS »

Cette activité se déroule de septembre à juin, en direction des plus de 18 ans.

Nous proposons une hausse substantielle, mais qui maintient des tarifs relativement accessibles au plus grand nombre. Les propositions de hausse permettent d'arrondir les frais d'inscription ce qui est plus simple à gérer pour les usagers et pour les services.

Encadrée par des éducateurs sportifs diplômés, cette activité est ouverte à toutes personnes majeures.

L'entrée forfaitaire annuelle donne uniquement accès aux activités proposées dans le programme « Pass'Sports ». Le tarif réduit est destiné aux bénéficiaires de minima sociaux, habitant Ivry, sur présentation des justificatifs du Pôle Emploi ou de la C.A.F.

Comme initié en septembre 2013, il n'est plus question de limiter quantitativement par catégorie de facturation l'accès au dispositif, mais d'avoir un nombre global d'entrées pour le public ivryen (600), avec toutefois un nombre d'entrées limité pour les « Non Résidents » (150).

La diversité et la multiplicité des activités sportives, ainsi que le taux régulier et important des fréquentations ont amené le service des activités sportives municipales à une revalorisation annuelle des tarifs de ce dispositif.

Il est proposé la tarification suivante :

CARTES PASS'SPORTS Carte saisonnière valable de septembre à juin	Tarifs 2013/2014	Tarifs 2014/2015
Tarif ivryens	68 €	70 €
Tarif Non-ivryens	83 €	85 €
Etudiants	34 €	35 €
Tarif réduit : Demandeur d'emploi, bénéficiaire de minima sociaux : (bénéficiaire du RSA, RSA majoré, de l'AAH (allocation adulte handicapé), l'ASS (allocation de solidarité spécifique), l'ASV (allocation supplémentaire de vieillesse) et l'ASPA (allocation solidarité aux personnes âgées)	7 €	8 €

2- DISPOSITIF « ANIMATIONS SPORTIVES DANS LES QUARTIERS »

Les activités « Animations Sportives dans les Quartiers » sont accessibles aux jeunes de 11 à 17 ans et de 18 à 25 ans.

Pour la tranche d'âge 11-17 ans, deux possibilités d'accès aux activités sont mises en œuvre :

- Les animations à la carte, auxquelles les jeunes accèdent, sur présentation d'une carte saisonnière valable de septembre à juin, à tarif unique (expérimenté depuis la rentrée de septembre 2013), disponible à la Piscine Robespierre.
- L'inscription aux dispositifs jeunes proposés par les autres services municipaux (Maison de quartier, Direction Jeunesse) pour intégrer l'activité durant les petites vacances scolaires.

Pour la tranche d'âge 18-25 ans, il est proposé de maintenir le système de la carte saisonnière, valable de septembre à juin.

Il est proposé la tarification suivante :

ANIMATIONS SPORTIVES DANS LES QUARTIERS Carte saisonnière valable de septembre à juin	Tarifs 2013/2014	Tarifs 2014/2015
Jeunes ivryens 11 à 17 ans	10 €	10 €
Jeunes 18 à 25 ans ou non- ivryens	18,60 €	19 €

3 - PISCINE MUNICIPALE ROBESPIERRE

La piscine municipale Robespierre est accessible aux particuliers à des jours et horaires qui diffèrent selon les périodes scolaires et les vacances. Dans ce cadre, les tarifs appliqués varient selon les différentes catégories d'utilisateurs.

PISCINE	Tarifs 2013/2014	Tarifs 2014/2015
Entrée individuelle adulte	2,25 €	2,30 €
Entrée individuelle moins de 18 ans	1,65 €	1,70 €
Entrée tarif réduit Etudiants, personnes à mobilité réduite et leur accompagnant, AAH	1,65 €	1,70 €
Ivryens moins de 18 ans pendant les vacances scolaires	1,00 €	1 €
Demandeurs d'emploi, RSA, RSA majoré, Allocataire vieillesse habitant Ivry Allocataire de Solidarité Spécifique Allocataire Solidarité aux Personnes Agées	0,40 €	0,50 €
Enfants moins de 4 ans	Gratuit	Gratuit
Carte de 12 entrées : (pour le prix de 10) :		
Adultes	22,50 €	23 €
Bénéficiaires du tarif réduit	16,50 €	17 €

4 – SAUNA ROBESPIERRE

Les tarifs du sauna ne sont pas concernés, cet équipement étant fermé.

FINANCES

Participations financières non soumises au quotient familial des usagers des services municipaux pour l'année 2014/2015

Le Hangar-Tremplin, les concerts du conservatoire, la médiathèque, et le cinéma Le Luxy

LE CONSEIL,

sur la proposition de Madame Wojciechowski, adjointe au Maire, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu sa délibération du 20 juin 2013 fixant à compter du 1^{er} septembre 2013 les tarifs des activités hors quotient familial, notamment pour le Hangar-Tremplin, la Médiathèque, les sorties familiales et les activités sportives,

vu ses délibérations en date des 23 juin 2011, 28 juin 2012 et 19 décembre 2013 fixant les tarifs du cinéma Le Luxy,

considérant qu'il convient de fixer de nouveaux tarifs,

vu le budget communal,

DELIBERE

(par 34 voix pour et 10 voix contre)

ARTICLE 1 : FIXE comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2014, les tarifs du Hangar-Tremplin :

FORMATION - COURS INDIVIDUELS		
	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Forfait 10 cours Trimestre		
Tarif ivryen	51 €	60 €
Tarif réduit (minima sociaux, chômeurs, moins de 26 ans, étudiants)	46 €	50 €

FORMATION : STAGES - ATELIERS - GARAGE		
	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Tarif ivryen	31,50 €	33 €
Tarif réduit (minima sociaux, chômeurs, moins de 26 ans, étudiant, élèves du tremplin)	20 €	22 €
Tarif non ivryen	51 €	55 €

ENREGISTREMENTS MULTIPISTES

Forfait 7 heures	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Tarif ivryen	116 €	130 €
Tarif non ivryen	174 €	200 €
Heures supplémentaires		
Tarif ivryen	20 €	22 €
Tarif non ivryen	28,50 €	30 €

REPETITIONS - LOCATION DE STUDIO

	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Individuel à l'heure		
Tarif ivryen	4 €	4,50 €
Tarif non ivryen	7 €	8 €
Individuels 10 heures		
Tarif ivryen	32,50 €	35 €
Tarif non ivryen	56 €	65 €
Groupe à l'heure - Petit studio		
Tarif ivryen	6 €	7 €
Tarif non ivryen	11 €	12 €
Groupe / 10 heures – Petit studio		
Tarif ivryen	56 €	56 €
Tarif non ivryen	102,50 €	110 €
Groupe à l'heure – Grand studio		
Tarif ivryen	12 €	13 €
Tarif non ivryen	22 €	25 €
Groupe / 10 heures –Grand studio		
Tarif ivryen	112 €	117 €
Tarif non ivryen	203 €	215 €

LOCATION INSTRUMENTS

	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Tarif unique Individuel, à l'heure	2 €	2 €

CONCERTS		
	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Plein tarif		
Concerts « découvertes »	8 €	8 €
Concerts habituels	10 €	10 €
Concerts d'artistes d'une stature nationale	12 €	12 €
Tarif réduit (minima sociaux, chômeurs, moins de 26 ans, étudiants et retraités)		
Concerts « découvertes »	6 €	6 €
Concerts habituels	8 €	8 €
Concerts d'artistes d'une stature nationale	10 €	10 €
Tarifs élèves Tremplin	5 €	5 €
Vestiaire	1 €	1 €
Scène ouverte fond de la cour		
Tarif plein unique	Gratuité	Gratuité
Scènes alternatives		
Tarif plein unique	5 €	5 €

BAR		
	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Eau	1,50 €	1,50 €
Soda et autres	2,50 €	2,50 €
Petite restauration sandwich	3 €	3 €
Snacking sucré	1 €	1 €
Snacking salé	1,50 €	1,50 €
Cafés – thés	1 €	1 €
Bières	2,50 €	2,50 €

ARTICLE 2 : DECIDE d'appliquer pour les stages-ateliers un tarif réduit pour les usagers bénéficiant des minima sociaux, les chômeurs, les moins de 26 ans, les étudiants et les élèves du Tremplin à 22 €

ARTICLE 3 : DECIDE d'appliquer pour les stages-ateliers un tarif pour les usagers hors commune à 55 €

ARTICLE 4 : DECIDE d'appliquer un tarif de 1 € pour le vestiaire.

ARTICLE 5 : DECIDE de créer un tarif unique de 5 € par concert pour les élèves du Tremplin.

ARTICLE 6 : DECIDE d'appliquer la gratuité pour la scène ouverte Fondelacour.

ARTICLE 7 : FIXE comme suit les tarifs des concerts à l'église et des concerts sandwichs programmés par le conservatoire municipal :

CONCERT DE L'EGLISE		
	2013/2014	2014/2015
Tarif plein	10 €	10 €
Tarif réduit	6 €	6 €

CONCERT SANDWICHS		
	2013/2014	2014/2015
L'unité	5 €	6 €

ARTICLE 8 : FIXE comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2014 les tarifs de la médiathèque pour la saison 2014/2015 :

MEDIATHEQUE				
	2013/2014		2014/2015	
	Ivryens et non Ivryens (travaillant ou étudiant à Ivry)	Non Ivryens	Ivryens et non Ivryens (travaillant ou étudiant à Ivry)	Non Ivryens
Plein tarif	11,50 €	26,50 €	12 €	27 €
Etudiants de + 25 ans, chômeurs	6 €	13,50 €	6 €	13,50 €
Bénéficiaires des minima sociaux, moins de 18 ans, étudiants de moins de 25 ans	Gratuit	13,50 €	Gratuit	13,50 €

PENALITES DE RETARD		
	2013/2014	2014/2015
2^{ème} rappel	2 €	2 €
3^{ème} rappel	4 €	4 €

PHOTOCOPIES		
	2013/2014	2014/2015
L'unité	0,10 €	0,10 €

ARTICLE 9 : FIXE comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2014 les tarifs du cinéma le Luxy pour la saison 2014/2015 :

ENTREE				
	Saison 2013/2014		Saison 2014/2015	
	Tarifs	Séances 3 D (Majoration 1 €)	Tarifs	Séances 3 D (Majoration 1 €)
Tarif plein	6 €	7 €	6 €	7 €
Tarif réduit (plus de 60 ans, titulaires d'une carte famille nombreuse et demandeurs d'emploi)	5 €	6 €	5 €	6 €
Tarifs jeunes (moins de 26 ans)	3,50 €	4,50 €	3,50 €	4,50 €
Tarif Amis du Luxy Adultes	4,20 €	5,20 €	4,20 €	5,20 €
Tarif Amis du Luxy Jeunes	2,40 €	3,40 €	2,40 €	3,40 €
Tarif Soirées spéciales	3,50 €	4,50 €	3,50 €	4,50 €
Tarif PASS (1)	2,50 €	3,50 €	2,50 €	3,50 €
Tarif Promotionnel 1 (2)	3 €	4 €	3 €	4 €
Tarif Promotionnel 2 (2)	3,50 €	4,50 €	3,50 €	4,50 €
Tarif Opérations spéciales (2)	2 €	3 €	2 €	3 €
Tarif Groupe	2,20 €	3,20 €	2,20 €	3,20 €
Tarif Collège au cinéma / Lycéens et Apprentis au cinéma (tarif fixé nationalement par le Centre National de la Cinématographie et de l'image animée dans le cadre des deux dispositifs cités)	2,50 €	3,50 €	2,50 €	3,50 €
Tarif Prix Jean Renoir (tarif fixé nationalement par le Ministère de l'Education Nationale dans le cadre des projections Prix Jean Renoir à destination des lycées.	4 €	5 €	4 €	5 €

(1) Tarif spécial accordé aux spectateurs venant voir plusieurs films regroupés dans le cadre d'une soirée spéciale ou d'un cycle. Ce tarif est accordé après édition d'un PASS permettant de voir plusieurs films.

(2) Tarif promotionnel 1, Tarif Promotionnel 2 et Opérations spéciales : ces trois tarifs permettent de disposer d'une palette de tarifs susceptibles de répondre aux exigences d'organisation d'opérations du type Fête du cinéma décidées à grande échelle (nationalement, au niveau de la région ou du département) ou mise en place localement en fonction de l'activité propre du cinéma municipal.

CARTE D'ABONNEMENT AMIS DU LUXY

	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Carte Amis du LUXY / Adultes (à partir de 26 ans)	8 €	8 €
Carte Amis du LUXY / Jeunes (moins de 26 ans)	5 €	5 €

TARIFS ATELIERS ET STAGES D'ANALYSE FILMIQUE

	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Atelier Adultes (à partir de 26 ans)	5 €	5 €
Atelier Jeunes (moins de 26 ans)	3 €	3 €
Stage d'analyse filmique Adultes (à partir de 26 ans)	10 €	10 €
Stage d'analyse filmique Jeunes (moins de 26 ans)	5 €	5 €

TARIFS DU FOYER BAR

	Saison 2013/2014	Saison 2014/2015
Soda, jus de fruit, bière, cidre, verre de vin	1 €	1 €
Boissons chaudes	1 €	1 €
Eau	0,80 €	0,80 €
Paquet de chips	1 €	1 €
Formule repas	5 €	5 €
Snack / Pâtisseries	2 €	2 €
Café / Thé gourmand	1,50 €	1,50 €

ARTICLE 10 : DIT que les recettes en résultant seront inscrits au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE
LE 27 MAI 2014
RECU EN PREFECTURE
LE 27 MAI 2014
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
LE 23 MAI 2014

FINANCES

Participations financières non soumises au quotient familial des usagers des services municipaux pour l'année 2014/2015

Les sorties familiales

LE CONSEIL,

sur la proposition de Madame Wojciechowski, adjointe au Maire, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu sa délibération du 20 juin 2013 fixant pour l'année 2013 les tarifs des sorties familiales,

considérant que l'organisation de sorties familiales en juillet et en août, présente un intérêt social,

vu le budget communal,

DELIBERE

(par 38 voix pour et 6 abstentions)

ARTICLE 1 : FIXE pour 2014 la participation financière des familles par sortie familiale comme suit :

- 7 €pour les adultes,
- 3 €pour les moins de 11 ans.

ARTICLE 2 : DIT que les frais de transport et les frais d'assurance couvrant le rapatriement sanitaire sont pris en charge par la Ville.

ARTICLE 3 : DIT que les crédits en résultant seront inscrits au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 27 MAI 2014

RECU EN PREFECTURE

LE 27 MAI 2014

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 23 MAI 2014

FINANCES

Participations financières non soumises au quotient familial des usagers des services municipaux pour l'année 2014/2015

Les activités sportives

LE CONSEIL,

sur la proposition de Madame Wojciechowski, adjointe au Maire, rapporteur,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu sa délibération du 20 juin 2013 fixant les tarifs pour les activités Eté Sportif et Si t'es sport à compter du 30 juin 2013 et les activités sportives, à la saison, ouvertes au public (piscine, sauna, carte pass'sports, animations sportives dans les quartiers) à compter du 1^{er} septembre 2013,

considérant qu'il convient de fixer de nouveaux tarifs augmentés de 0,20 € à 2 €

vu le budget communal,

DELIBERE

(par 34 voix pour et 10 voix contre)

ARTICLE 1 : FIXE comme suit, à compter du 30 juin 2014 et jusqu'au 31 août 2014, les tarifs des activités sportives d'été ouvertes au public :

ETE SPORTIF (Tarifs mensuels)	Tarifs Juillet et août 2013	Tarifs Juillet et août 2014
Tarif Ivryen	19 €	20 €
Tarif non Ivryen	26 €	27 €
Tarif Etudiant	10 €	11 €
Tarif réduit – Demandeur d'emploi, bénéficiaire de minima sociaux : bénéficiaire du RSA, RSA majoré, de l'AAH(allocation adulte handicapé), l'ASS (allocation de solidarité spécifique), l'ASV (allocation supplémentaire de vieillesse) et l'ASPA (allocation solidarité aux personnes âgées)	3 €	4 €

SI T'ES SPORT (Tarifs mensuels)	Tarifs Juillet et août 2013	Tarifs Juillet et août 2014
Carte Estivale : Si t'es Sport	7,30 €	7,50 €
Détenteur carte Animations Sportives dans les Quartiers	Gratuit	Gratuit
Inscription aux activités organisées par la Direction Jeunesse ou par le secteur Pierre et Marie Curie (PMC)	Gratuit	Gratuit

ARTICLE 2 : FIXE comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2014, les tarifs des activités sportives à la saison ouvertes au public :

CARTES PASS'SPORTS Carte saisonnière valable de septembre à juin	Tarifs 2013/2014	Tarifs 2014/2015
Tarif ivryens	68 €	70 €
Tarif Non-ivryens	83 €	85 €
Etudiants	34 €	35 €
Tarif réduit : Demandeur d'emploi, bénéficiaire de minima sociaux : (bénéficiaire du RSA, RSA majoré, de l'AAH (allocation adulte handicapé), l'ASS (allocation de solidarité spécifique), l'ASV (allocation supplémentaire de vieillesse) et l'ASPA (allocation solidarité aux personnes âgées))	7 €	8 €

ANIMATIONS SPORTIVES DANS LES QUARTIERS Carte saisonnière valable de septembre à juin	Tarifs 2013/2014	Tarifs 2014/2015
Jeunes ivryens 11 à 17 ans	10 €	10 €
Jeunes 18 à 25 ans ou non- Ivryens	18,60 €	19 €

PISCINE MUNICIPALE ROBESPIERRE

PISCINE	Tarifs 2013/2014	Tarifs 2014/2015
Entrée individuelle adulte	2,25 €	2,30 €
Entrée individuelle moins de 18 ans	1,65 €	1,70 €
Entrée tarif réduit		
Etudiants, personnes à mobilité réduite et leur accompagnant, AAH	1,65 €	1,70 €
Ivryens moins de 18 ans pendant les vacances scolaires	1,00 €	1 €
Demandeurs d'emploi, RSA, RSA majoré, Allocataire vieillesse habitant Ivry Allocataire de Solidarité Spécifique Allocataire Solidarité aux Personnes Agées	0,40 €	0,50 €
Enfants moins de 4 ans	Gratuit	Gratuit
Carte de 12 entrées : (pour le prix de 10) :		
Pour adulte	22,50 €	23 €
Pour bénéficiaires du tarif réduit	16,50 €	17 €

ARTICLE 3 : PRECISE qu'un tarif étudiant est appliqué pour les activités «Eté sportif» et « Pass'Sport ».

ARTICLE 4 : PRECISE que l'accès des créneaux du soir est réservé aux seuls résidents Ivryens et qu'un tarif non Ivryen est appliqué aux salariés locaux.

ARTICLE 5 : PRECISE que l'activité « Pass'Sports » est ouverte à toute personne de plus de 18 ans possédant une carte saisonnière valable de septembre à juin.

ARTICLE 6 : PRECISE que l'activité « Animations Sportives dans les Quartiers » comprend des animations payantes ouvertes aux titulaires d'une carte saisonnière au tarif unique de 10 €pour la tranche d'âge 11-17 ans.

ARTICLE 7 : PRECISE que l'activité « Animations Sportives dans les Quartiers » comprend des animations payantes ouvertes aux titulaires d'une carte saisonnière au tarif unique de 19 €pour la tranche d'âge 18-25 ans.

ARTICLE 8 : PRECISE que l'activité « Eté Sportif » est ouverte à toute personne de plus de 18 ans possédant une carte valable sur la période du 1^{er} juillet au 31 août.

ARTICLE 9 : PRECISE que l'activité « Si T'es Sport » est accessible à tout public entre 11 et 17 ans, possédant la carte correspondante, ou la carte « Animation Sportive dans les Quartiers » ou inscrit aux activités journalières de l'été organisées par la Direction de la Jeunesse (ALSH 11/17 ans) ou inscrit aux activités journalières de l'été organisées par le secteur Animations PMC (Pierre et Marie Curie) rattaché au service Vie des Quartiers.

ARTICLE 10 : PRECISE que la piscine municipale Robespierre est accessible aux particuliers à des jours et horaires différents en fonction des périodes (périodes scolaires, vacances scolaires, vacances d'été). Les tarifs appliqués varient selon les différentes catégories d'utilisateurs.

Les tarifs réduits concernent, les étudiants, les personnes à mobilité réduite (handicapés) et leur accompagnant, les minima sociaux habitant Ivry (demandeurs d'emploi, RSA, RSA majoré, ASS, AAH, ASV, ASPA) et les moins de 18 ans.

ARTICLE 11 : DIT que les tarifs du sauna ne font pas l'objet de cette délibération ce dernier étant fermé.

ARTICLE 12 : DIT que les recettes en résultant seront constatées sur le budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 26 MAI 2014

RECU EN PREFECTURE

LE 26 MAI 2014

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 23 MAI 2014